

**COMMUNE****DE  
SULLENS****Conseil communal**Rue du Château 2  
1036 Sullens

**PROCES VERBAL – SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**  
du jeudi 17 juin 2021, 19h30

Présidence : M. Didier Simond

Ordre du jour :

1. Adoption du P.V. de la séance du 3 décembre 2020
2. Communications du bureau du Conseil communal
3. Communications des délégués aux associations intercommunales
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis n° 1/2021 – Rapport de gestion et des comptes 2020
6. Préavis n° 2/2021 – Rénovation de collecteurs EU/EC sur secteur Moille-Sullaz Nord-Est
7. Divers et propositions individuelles

Sur 45 membres, 34 présents, 11 excusés, 0 absents.

Les scrutateurs sont : **Mme Céline Panico et M. Christian Duperrut**

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil pour cette dernière séance de la législature 2016-2021. Après avoir communiqué les règles d'hygiène et de sécurité à respecter en lien avec le COVID-19, le Président procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté.

**1. Adoption du P.V. de la séance du 3 décembre 2020**

Le Président demande si quelqu'un a une remarque ou une correction à propos de ce P.V. Il y a une correction à apporter à la page 114. On procède ensuite au vote ; le PV est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

**2. Communications du bureau du Conseil communal**

Le bureau n'a pas de communication à apporter.

**3. Communication des délégués aux associations intercommunales**

Le Président passe la parole à Mme Céline Panico, déléguée à l'AJENOL.

Mme Céline Panico présente le nouveau logo de l'AJENOL et détaille ensuite l'évolution et les fonctionnalités du nouveau site internet AJENOL.CH.

### 3. Communication de la Municipalité

Le Président passe la parole à M. Roland Valet, Municipal.

M. Roland Valet clarifie la situation concernant les caravanes des Jenisch stationnées sur le terrain communal. La commune a collaboré avec M. Etienne Roy, préfet, pour établir une convention avec ces citoyens suisses. Une date de départ a été fixée au 27 juin et une location est encaissée pour chaque caravane.

### 5. Préavis n°1/2021 – Rapport de gestion et des comptes 2020

Le Président passe la parole à M. Mathieu Cappi pour la lecture du rapport de la commission de gestion, cette dernière invitant les membres du Conseil à accepter le préavis tel que proposé.

Le Président passe la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel remercie la commission de gestion pour le rapport détaillé et apporte plusieurs compléments d'informations au sujet des comptes 2020.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis.

M. Pascal Schweingruber souhaite savoir si le montant de l'impôt de CHF5'900'000 provient d'une donation ou d'un impôt sur une succession.

M. Christian Gozel répond qu'il s'agit d'un impôt sur la succession dont le montant est calculé par le canton. La date à laquelle ce montant sera versé à la commune n'est pas connue, elle pourrait dépendre de la vente de certains biens.

M. Olivier Berger remarque qu'il n'est pas nécessaire de vendre l'immobilier pour payer les impôts.

M. Alain Guéra demande si, dans le futur, nous aurons plus d'informations au sujet de la provenance de l'impôt.

M. Christian Gozel répond que cela reste totalement confidentiel, la seule information qu'ils connaissent est le montant.

La discussion est close et on procède au vote.

Ce préavis est accepté à l'unanimité.

### 6. Préavis n°2/2021 – Rénovation de collecteurs EU/EC sur secteur Moille-Sullaz Nord-Est

Le Président passe la parole à M. Frank Dayen pour la lecture du rapport de la commission des finances, cette dernière invitant les membres du Conseil à accepter le préavis tel que proposé.

Le Président passe ensuite la parole à M. Alain Badan pour la lecture du rapport de la commission ad'hoc, cette dernière invitant les membres du Conseil à accepter le préavis tel que proposé.

Le Président passe alors la parole à M. Roland Valet, Municipal pour les explications de la Municipalité.

M. Roland Valet remercie les commissions pour leurs avis favorables et ajoute plusieurs compléments d'informations à propos de ce préavis.

La discussion est ouverte sur ce préavis.

N'ayant pas de question sur ce préavis, la discussion est close.

On procède ensuite au vote.

Ce préavis est accepté à l'unanimité.

### 7. Divers et propositions individuelles

M. Alain Guéra a appris que le Chemin du Rosselet allait disparaître pour être renommé Rue de l'Eglise. Il souhaite connaître la raison et se demande s'il n'était pas plus judicieux de la joindre à la Rue de la Grange Neuve.

M. Christian Gozel explique que c'était un choix tactique. Il y avait un problème de numérotation avec la Rue de l'Eglise car elle commençait par le numéro 5. Le Chemin du Rossellet a été supprimé depuis une année.

M. Mathieu Cappelletti demande s'il est possible d'ajouter un interrupteur temporisé pour le terrain de pétanque.  
M. Christian Gozel prend note.

M. Florent Eckert souhaite savoir s'il est possible d'ajouter le plastique à recycler à la déchetterie intercommunale.  
M. Gozel prend note.

M. Di Feo Fiore-Amato demande s'il est possible d'avoir des places visiteurs à la grande salle.  
M. Roland Valet explique que les places de parcs de la grande salle sont réservées à la grande salle. Il explique qu'ils ne peuvent pas créer des places supplémentaires.

Mme Evelyne Edgar a une remarque à propos de la priorité de droite sur le Chemin des Jordils car la visibilité n'est pas bonne et c'est dangereux.  
M. Roland Valet confirme avoir fait une demande pour supprimer cette priorité de droite.

M. Arcangelo Preite revient sur le sujet des places de parcs de la grande salle. Il se demande si les personnes qui viennent jouer à la pétanque peuvent se garer sur ces places.  
M. Roland Valet confirme qu'ils sont considérés comme des usagers de la grande salle.

M. Di Feo Fiore-Amato souhaite savoir s'il est possible d'avoir le numéro de téléphone portable des Municipaux afin de pouvoir communiquer d'éventuels problèmes.  
M. Christian Gozel répond que les numéros de portables sont privés. En semaine, il est possible de joindre le Greffe et, en cas d'urgence, il y a la gendarmerie.

M. Pascal Schweingruber se questionne sur la quantité d'amendes posés par l'ASP.  
M. Christian Gozel répond qu'au départ il y en avait entre 4 et 8 par semaine. Actuellement ce chiffre est de 2-3 par semaine. Il précise que l'ASP fait le tour de tout le village. Le parcage sauvage est en nette diminution.

M. Olivier Berger aimerait savoir quel est l'avis de la Municipalité au sujet de la planification à propos du bus scolaire qui descend le Chemin des Ecoliers ainsi que les travaux du Chemin des Pruniers et le séparatif. Il trouve qu'il y a beaucoup de camions et que la planification annoncée au départ n'a pas été à la hauteur.  
M. Roland Valet affirme que si tout le monde respectait les signaux et les panneaux, tout irait bien. Dès la rentrée scolaire les bus vont repasser par le Rucher et il y aura plus que le petit bus qui passera par le Chemin des Ecoliers et pourra ainsi prendre le virage plus facilement.  
Mme Marie-Christine Pitton précise qu'au début du chantier des Pruniers, elle avait communiqué aux entreprises les horaires des écoles et du bus et malheureusement ça n'a servi à rien du tout.  
M. Olivier Berger trouve qu'il fallait faire des contrôles.  
Mme Marie-Christine Pitton réplique qu'elle s'est rendue plusieurs fois sur place et trouve que le problème est surtout lié au manque de courtoisie des conducteurs.

M. Claude Simond souhaite remercier pour cette dernière séance le Président, Didier Simond qui nous quitte. Il a trouvé que c'était un excellent président qui a toujours su bien gérer nos assemblées même dans les moments les plus critiques.

M. Guéra constate qu'il y a des véhicules qui descendent très rapidement le chemin goudronné vers le cimetière et passe devant les camions dans le grand virage. Étant donné qu'il n'y a pas de panneau, il demande si ce chemin est interdit à la circulation, ou seulement autorisé aux agriculteurs et si c'est un chemin communal.  
M. Roland Valet répond que c'est un chemin communal et prend note.

M. Eric Dubauloz souhaite savoir si le déchargement des enfants doit toujours se faire sur la Route de Mex. Il précise qu'il y avait une route qui a été express faite pour ça devant le collège pour charger et décharger les enfants.  
Mme Marie-Christine Pitton explique que le problème est la pente et la longueur du bus.  
M. Eric Dubauloz trouve qu'il serait possible de modifier la route afin de faciliter la circulation et diminuer les

personnes qui klaxonnent.

Mme Marie-Christine Pitton explique qu'avec l'augmentation du nombre d'enfants et un bus plus grand, elle ne voit pas comment ils peuvent adapter un virage mais elle prend note de cette remarque.

M. Alain Badan a vu que le nombre d'habitants a passablement augmenté et cependant les containers de la voirie n'ont pas augmenté. Actuellement le samedi, les containers débordent déjà. Il demande s'il y a eu un questionnement à ce sujet.

M. Christian Gozel confirme que c'est un problème qui les préoccupe. Ils vont pouvoir revoir cette question avec la nouvelle équipe pour la nouvelle législature.

M. Di Feo Fiore-Amato a constaté qu'avec le stationnement des gens du voyage, quand le vent souffle, il sent l'odeur des « chemins de fer ».

La parole n'étant plus demandée, le Président passe la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Gozel remercie Mme Gabriella Bracher pour son travail accompli durant cette législature et lui remet un petit présent en lui souhaitant tout de bon pour la suite.

Le Président passe la parole à M. Georges Guignard, Municipal.

M. Georges Guignard remercie la Municipalité et le secrétariat pour cette magnifique collaboration passée durant 21 ans au sein de la Municipalité. Il souhaite tous ses vœux de bonheur aux anciens et nouveaux collaborateurs.

M. Christian Gozel remercie M. Georges Guignard pour son travail accompli durant ces années et lui souhaite beaucoup de bonheur pour la suite. Il lui remet également un petit présent.

M. Christian Gozel remercie ensuite tous les membres du Conseil pour leur travail accompli durant cette législature et souhaite une bonne continuation en remettant un bon à chacun.

M. Didier Simond profite de cette dernière séance en tant que président pour remercier toutes les personnes présentes.

Il clôt ensuite la séance à 21h14 et souhaite un bel été ensoleillé à tous les participants.

Le Président

La secrétaire

Didier Simond

Eda Parente